

Autres polluants

Les rejets d'acide chlorhydrique à l'atmosphère résultent principalement de l'incinération des ordures ménagères et de la combustion de charbons (qui présentent naturellement des teneurs variables en chlore). Dans le cas de l'incinération des ordures ménagères, les principales sources sont les plastiques, auxquels sont imputables jusqu'à 50 % des rejets, mais également les papiers et cartons ainsi que les caoutchoucs.

Des intoxications chroniques par les composés chlorés peuvent être à l'origine de manifestations cutanées, respiratoires, oculaires, digestifs et dentaires.

Avec la mise aux normes des usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) ou leur arrêt, on assiste à une diminution des rejets de ce secteur. Pour 2006 les émissions connues de la DRIRE s'élèvent à 842 tonnes pour 1289 tonnes en 2005, soit 35% de réduction.

Cadmium, mercure

Il s'agit de deux métaux lourds que l'on peut trouver dans la métallurgie des non ferreux, dans les installations d'incinération (ordures ménagères, déchets industriels) et dans certaines fabrications (exemple du mercure pour la fabrication d'acide chlorhydrique). La réduction des émissions de ces polluants est une des priorités de l'inspection des installations classées, en raison de leur toxicité.

Le bilan des émissions en Cadmium connues par la DRIRE Nord – Pas-de-Calais montre une stabilité (447 kg en 2006 pour 499 kg en 2005). Pour le mercure, la situation s'est légèrement dégradée avec 645 kg en 2006 contre 562 kg en 2005, soit plus de 15% d'augmentation, due essentiellement à la société RDME.

Produits fluorés

Dans la région Nord - Pas-de-Calais, les quatre principales sources de pollution fluorée sont l'industrie des tuiles et briques, l'industrie des céramiques, l'industrie du verre et l'industrie de l'aluminium. Pour les industries des tuiles, briques et céramiques, les émissions fluorées ont pour origine l'utilisation des argiles qui contiennent en quantité plus ou moins importante du fluor (0,03 % à 0,09 %). Ce fluor se dégage en partie lors de la cuisson des produits. Dans l'industrie du verre, les dégagements de fluor sont essentiellement dus à l'utilisation d'acide fluorhydrique employé pour la gravure sur verre.

En 2006 c'est près de 235 118 kg (comptabilisés en HF) rejetés dans l'atmosphère essentiellement par les deux secteurs de la métallurgie et de l'énergie (90%). Pour le premier secteur nous pouvons signaler que l'entreprise Aluminium Dunkerque représente l'essentiel des rejets avec 133 000 kg.

Ozone

L'ozone troposphérique, à distinguer de l'ozone stratosphérique dont la fonction bénéfique est fondamentale, n'est pas un polluant primaire (émis directement par une source) mais secondaire (résultant de l'interaction physico-chimique de composés anthropiques et de facteurs naturels).

L'action de ce gaz est variable selon sa concentration, la durée d'exposition et la tolérance de chacun. Les vapeurs d'ozone sont particulièrement irritantes pour le système respiratoire et les muqueuses oculaires. Ce polluant n'est pas évoqué dans le cadre des inventaires d'émissions du présent document. L'action de ce gaz est variable selon sa concentration, la durée d'exposition et la tolérance de chacun. Les vapeurs d'ozone sont particulièrement irritantes pour le système respiratoire et les muqueuses oculaires. Ce polluant n'est pas évoqué dans le cadre des inventaires d'émissions du présent document.